

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2026



485, Village Saint-Pierre Nord
Village Saint-Pierre (Québec) J6E 0H2
Téléphone: (450) 756-2592
Courriel: villagestpierre@videotron.ca

SITE INTERNET : villagestpierre.org

MOT DU MAIRE

Cher Villageoise et Villageois de Village Saint-Pierre,

Une belle saison estivale est à notre porte.

Voici quelques changements qui sont en cours et qui seront prochainement observés dans notre municipalité,

Nous avons amélioré le système de délivrance des permis et des inspections. Un nouvel outil informatique a été installé afin d'améliorer le service à la population. Nous avons également engagé un 2eme urbaniste pour palier rapidement aux demandes citoyennes pour les mois de l'été.

Au cours des prochains mois, des rénovations et des améliorations seront entamés dans les bureaux administratifs ainsi qu'à la salle communautaire afin de les rendre plus fonctionnels, adaptés et au goût du jour.

Des travaux d'amélioration du Chemin Saint-Jacques entre Crabtree et le Chemin du Village Saint-Pierre Sud sont présentement en cours et ce en partenariat avec la Municipalité de Saint-Paul.

Des radars de vitesse ont été installés de façon permanente afin de permettre le contrôle de la vitesse. Ces radars fournissent des données de référence qui pourront être observées afin de suivre le problème de vitesse sur le chemin Village St-Pierre. La prudence est toujours de mise pour le partage de la route avec les piétons et les cyclistes.

Comme vous le constaterez, la Municipalité désire transmettre de plus en plus d'information par l'entreprise des réseaux sociaux. Cela nous permet de communiquer davantage et plus rapidement avec vous. Hormis le site internet de la Municipalité qui est villagestpierre.org, nous travaillons à mettre une page officielle de la Municipalité sur Facebook. Cependant, le meilleur endroit pour les échanges et l'information demeure l'assemblée du conseil municipal. Vous y êtes toujours les bienvenus.

N'oubliez pas de compléter le formulaire de demande d'information citoyenne qui se trouve à la fin de ce bulletin afin de mettre à jour vos références de communication et nous permettre de vous rejoindre rapidement en cas d'urgence ou de sinistre.

En mon nom, en celui du conseil municipal et de tous nos employés,

Bonne été !

Roland Charest, Maire

PROCHAINES

SÉANCES DU CONSEIL

8 juillet

12 août

2 septembre

Toutes les dates des séances du conseil sont sur le site internet au villagestpierre.org.
Vous pouvez vous présenter aux séances au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord à 19h30.

SOMMAIRE

Mot du maire, séance du conseil... 2
Faits saillants.....3-4
Date à retenir5
Permis, rappels importants..... 6
Règlements7
Herbe à poux, maladie Lyme8

Virus du Nil9
Quoi de neuf..... 10-11
Projets à venir11
Police, pompiers12
Coup de chaleur.....13
Calendrier des collectes14

HORAIRE

LUNDI	Fermé
MARDI	Fermé
MERCREDI	9 h à 16 h
JEUDI	9 h à 16 h
VENDREDI	Fermé

Il est à noter que les bureaux seront fermés le 24 juin pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste et le 29 juin pour la fête du Canada



DURANT LES VACANCES ESTIVALES, LES BUREAUX SERONT FERMÉS DU 20 JUILLET AU 2 AOÛT INCLUSIVEMENT
Advenant toute urgence, téléphonez au 9-1-1 ou aux pompiers.

Si non urgence, veuillez laisser un message au 450-756-2592 ceux-ci seront écouté 2 fois par jour.

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT FINANCIER 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2026, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, tel que préparé par M. Yvan Gaudet, CPA Auditeur.

Le présent rapport sera distribué (dans notre bulletin de juillet 2026) dans tous les foyers par média poste et il sera sur le site Internet de la Municipalité de Village Saint-Pierre.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 651 116 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 691 333 \$ (600 523 \$ sans amortissement).

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, autres frais) les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 45 568 \$.

Résumé du rapport financier 2025

Revenus de fonctionnement	651 116 \$
Charges (dépenses) avec amortissement	691 333 \$
Charges (dépenses) sans amortissement	600 523 \$
Revenus d'investissement	0 \$
Affectation aux investissements	5 025 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	90 810 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice financier à des fins fiscales	45 568 \$

Selon les états financiers déposés et vérifiés, le rapport financier 2025 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière grâce au suivi serré du budget et de l'efficacité des différentes décisions menant à une saine gestion des actifs municipaux.

Rapport du vérificateur

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme M. Yvan Gaudet, CPA Auditeur.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

À la suite de cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

Les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Village Saint-Pierre au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le traitement des élus

La loi prévoit que le rapport des faits saillants doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

Par souci de transparence, voici la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2025.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2025

	Maire	Conseillers
Rémunération annuelle de base	10 519 \$	3 506 \$
Allocation des dépenses	5 259 \$	1 753 \$

En conclusion, la santé financière de la Municipalité de Village Saint-Pierre se porte bien et le conseil municipal travaille à la conserver.

Je veux adresser mon appréciation et mon remerciement aux conseillères et conseillers, Madame Lyne Rivest, Monsieur Stéphane Arbour, Monsieur Denis Parent, Monsieur Benoit Duval, Monsieur JeanAndré Provost, Monsieur Benoit Blouin. Finalement, il faut signaler la coopération et la disponibilité des employés de la Municipalité.

J'en profite, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour souligner le travail et les efforts de la direction et des employés municipaux qui contribue au bien-être de leur collectivité tout au long de l'année.

Cordialement,
Roland Charest, maire.



IMPORTANT

LES ENCOMBRANTS SERONT RAMASSÉS

LE 15 JUILLET 2026.

Le prochain versement

De taxes :

17 septembre 2026



ÉCOCENTRE

HORAIRE ESTIVAL

L'écocentre de la MRC de Joliette est situé au 1483 Raoul-Charrette à Joliette est ouvert aux citoyennes et aux citoyens du Village Saint-Pierre.

L'Horaire d'été en vigueur depuis le 1^{er} avril dernier est le suivant :

- Ouvert : mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h.
- Fermé : dimanche et lundi

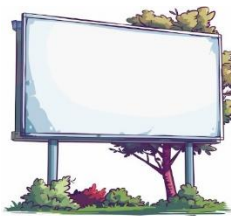


N.B. : L'accès au site ferme 15 minutes avant l'heure de fermeture chaque jour.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site mrcjoliette.qc.ca/gmr/ecocentre/ ou appelez au 450-758-6608

PERMIS OBLIGATOIRE

ABATTAGE
D'ARBRES

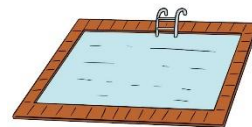


PERMIS DE CONSTRUIRE

installations
septiques



DEMOLITION



Avant d'entreprendre des travaux, renseignez-vous si vous avez besoin d'un permis ou d'un certificat d'autorisation pour éviter des conséquences déplaisantes.

Les formulaires de demandes sont sur le site internet au villagestpierre.org ou au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord.

Coupe d'arbre :

Avant d'abattre un arbre sur votre terrain, vous devez d'abord obtenir un certificat d'autorisation. Celui-ci est gratuit, cependant, il est possible de devoir en installer un autre !



RAPPELS IMPORTANTS

RENFORCEMENT DES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Les propriétaires des piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficient d'un délai supplémentaire; ils ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour assurer la conformité de leurs installations au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le règlement demeure applicable à toutes les piscines installées à partir du **1^{er} novembre 2010. Elles doivent être conforme maintenant**

Il est à noter que vous devez clôturer votre piscine en tout temps selon les normes gouvernementales. Voir le site sur la Sécurité des piscines résidentielles

N'oubliez pas de faire parvenir à la Municipalité vos attestations de bon fonctionnement de votre installation sanitaire ainsi que votre preuve de vidage septique.



QUELQUES RÈGLEMENTATIONS À RETENIR

Règlement numéro 2025-095 sur la gestion des installations sanitaire est basé sur le règlement provincial Q-2, r22 sur le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Qui exige une attestation de bon fonctionnement d'une fosse septique ainsi que la preuve de vidange aux 2 ans ou 4 ans selon si la propriété est un chalet ou une résidence permanente.

Règlement numéro 2009-22 concernant les nuisances consiste à ne pas laisser sur un terrain des déchets de toutes sorte ainsi que toutes sorte de véhicules moteurs non immatriculé ou laissé à l'abandon.

Démolition d'un immeuble patrimoniale ou à valeur patrimoniale numéro 2023-079, ce règlement a été adopté en 2023 selon la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (LQ 2021, c10) adopté le 25 mars 2021. Une demande d'autorisation doit être logée au ministère de la Culture et des Communications pour toute demande d démolition construit avant 1940

Le règlement numéro 2026-102 concerne l'entretien de tout bâtiment patrimoniale antérieur à 1940 ou qui a une valeur patrimoniale

Tous les règlements sont disponibles sur le site internet de la Municipalité au villagestpierre.org ou au bureau municipal situé au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord, durant les heures d'ouvertures.

L'équipe municipale s'agrandit avec l'ajout d'un deuxième inspecteur, Monsieur Luc Boulianne afin de mieux répondre rapidement à la demande croissante des citoyens en matière d'urbanisme. Vous pouvez communiquer avec lui au courriel suivant : inspecteur.vstpierre@videotron.ca

Vous pouvez également communiquer avec l'urbaniste en place Monsieur Denis Hénault au courriel : urbanisme.vstpierre@videotron.ca



NOUVEAU

Lors de visite sur terrain, le personnel Municipal est maintenant bien identifié avec un chandail au logo de la Municipalité.

Présence de l'herbe à poux

L'herbe à poux pousse surtout dans les sols peu fertiles, perturbés ou arides. Elle se trouve principalement : le long des rues et des trottoirs, au bord des routes asphaltées, sur les terrains vagues, en construction, ou industriels. La plante germe au printemps et commence à **fleurir vers la mi-juillet**, produisant un pollen très léger qui se disperse facilement dans l'air jusqu'aux premières gelées de l'automne. **Arrachez-la avant le 1^{er} août.**

Reconnaître l'herbe à poux

L'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de ses stades de croissance, mais elle peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur.

L'herbe à poux est une plante annuelle envahissante dont le pollen provoque des allergies saisonnières chez de nombreuses personnes au Québec et ailleurs



MALADIE DE LYME: CAUSES, SYMPTÔMES, ET TRAITEMENTS

En cas de piqûre de tique ou suspicion de maladie de Lyme, retirez rapidement la tique, surveillez l'apparition d'un érythème migrant et consultez un médecin pour un traitement antibiotique précoce si nécessaire.

Que faire après une piqûre de tique



Si vous êtes piqué par une tique, il est essentiel de **la retirer rapidement** à l'aide d'un tire-tique, en veillant à ne pas écraser le corps de l'insecte et à retirer la tête si elle reste accrochée. La transmission de la bactérie *Borrelia burgdorferi* survient généralement après **plus de 24 heures de fixation** de la tique. Après la piqûre, surveillez la zone pendant **4 à 8 semaines** pour détecter l'apparition d'un **érythème migrant**, une rougeur circulaire qui s'étend autour de la piqûre.

Quand consulter un médecin

Consultez rapidement un médecin si :

- Un **érythème migrant** apparaît sur le site de la piqûre.
 - Vous présentez des **symptômes généraux** comme fièvre, fatigue, douleurs articulaires ou musculaires.
 - Des signes plus graves apparaissent, tels que des troubles neurologiques, cardiaques ou articulaires.
- Le médecin pourra décider de **prescrire une antibiothérapie** adaptée. En phase précoce, un traitement oral de **10 à 14 jours** avec de la doxycycline ou de l'amoxicilline permet généralement une guérison complète.

Prévention

Pour réduire le risque de piqûres :

- Portez des **vêtements longs et clairs** lors de promenades en forêt ou dans les zones herbeuses.
- Utilisez des **répulsifs adaptés** et respectez les contre-indications éventuelles.
- Évitez les zones à forte densité de tiques, comme les herbes hautes et les sous-bois.
- Inspectez soigneusement votre peau et vos vêtements après chaque sortie en plein air.

Suivi et vigilance

Même après traitement, surveillez l'évolution des symptômes. En cas de **persistances ou complications**, un suivi médical est nécessaire, incluant éventuellement des examens spécialisés comme la sérologie, l'IRM ou la ponction lombaire pour les atteintes neurologiques. En résumé, **la rapidité d'action après la piqûre et la consultation médicale précoce** sont essentielles pour prévenir les complications de la maladie de Lyme et assurer une guérison complète. Il est important de savoir qu'il est possible d'avoir la maladie de Lyme plus d'une fois.

VIRUS DU NIL

Au Québec, le virus a été identifié pour la première fois en 2002. Il est maintenant présent dans plusieurs régions, en particulier dans les régions du sud de la province. Le nombre de cas déclarés varie d'une année à l'autre.

Les moustiques sont la principale voie d'introduction du virus chez l'humain. Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, les infections causées par le VNO sont saisonnières. Elles surviennent au cours de l'été et se poursuivent durant l'automne, jusqu'aux premières gelées.

Les moustiques infectés peuvent également transmettre le VNO aux animaux, en particulier aux oiseaux. Pour plus de détails, consultez la page [Virus du Nil occidental chez les animaux](#).

Transmission



Le VNO se transmet à l'humain principalement par la piqûre d'un moustique porteur du virus. Les moustiques deviennent généralement porteurs du virus en piquant un oiseau infecté. Le VNO infecte surtout les oiseaux, mais parfois aussi les humains ou d'autres espèces animales, comme les chevaux.

Le VNO ne se transmet pas lorsqu'une personne entre en contact avec un oiseau ou avec un animal infecté, ni lors d'un contact entre deux personnes. Tout le monde peut être infecté par le VNO. Le risque d'infection par le VNO est autant présent en ville qu'en campagne.

Protection et prévention

Éviter les piqûres de moustiques est la meilleure façon de prévenir une infection par le VNO. Des mesures simples peuvent être prises. Consultez la page [Se protéger des piqûres de moustiques et de tiques](#) pour en savoir plus.

Symptômes

Dans la majorité des cas (80 %), les personnes infectées par le VNO ne présentent aucun symptôme. Certaines personnes peuvent toutefois développer des symptômes. Ceux-ci apparaissent de 2 à 14 jours après la piqûre d'un moustique porteur du virus. La gravité des infections au VNO varie. Les symptômes bénins les plus fréquents sont : maux de tête; fièvre; douleurs musculaires; nausées, vomissements, diarrhée, perte d'appétit; rougeurs sur la peau avec boutons; gonflement des ganglions lymphatiques.

QUOI-DE NEUF

DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE



La Municipalité de Village Saint-Pierre vous a annoncé au printemps dernier que nous possédons 1 défibrillateur externe automatique sur le territoire.

Cet appareil est disponible à l'entrée du sous-sol à l'arrière du bureau municipal situé au 485, Chemin du Village Saint-Pierre N.

Cet ajout témoigne de notre engagement envers la santé et la sécurité de tous les résidents et visiteurs de notre communauté. L'accès à un défibrillateur peut sauver des vies.

Nous vous invitons à télécharger l'application à DEA -Québec sur votre téléphone intelligent. Il permet de localiser celui le plus près de chez vous.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

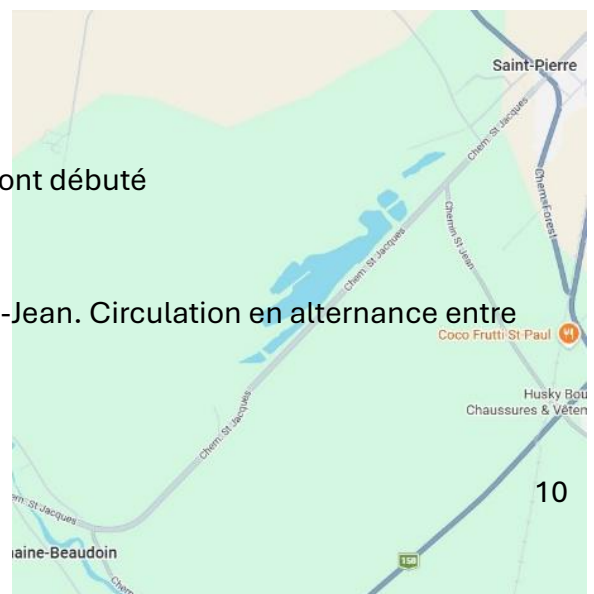
La Municipalité est à la recherche de bénévoles pour des activités à venir en 2026-2027 et pour la sécurité civile.

Vous pouvez entrer en contact avec la Municipalité par courriel au adjvillagestpierre@videotron.ca, par téléphone au 450-756-2592 ou au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord

RÉFECTION CHEMIN SAINT-JACQUES

Il à noter que les travaux de réfection du Chemin Saint-Jacques ont débuté le 8 juin jusqu'au 24 juillet 2026.

Fermeture complète entre la limite de Crabtree et Chemin Saint-Jean. Circulation en alternance entre Saint-Jean et Village Saint-Pierre Sud.



RADARS DE VITESSE

Soucieux de la sécurité de nos enfants,

La Municipalité a fait l'achat de 2 radars de vitesse qui sont maintenant installés sur le Chemin du Village Saint-Pierre Nord dans la zone du parc afin de réduire la vitesse et apporter une sécurité pour tous!



RALENTISSEZ, ON N'EST PAS PRESSÉS !



RÉNOVATION DU BUREAU MUNICIPALRE DU BUREAU MUNICIPAL

Dans les prochains mois, le bureau municipal sera rénové autant à l'extérieur qu'à l'intérieure

La Municipalité comptera des bureaux qui seront destinés à la direction, à l'accueil, aux l'urbanistes et une toute nouvelle salle du conseil.

La salle communautaire sera redimensionnée. Cependant, lors des travaux, celle-ci ne sera pas disponible pour la location.



FACEBOOK

Nous allons vous offrir, au courant de 2026, une nouvelle plate-forme de renseignements sous le média de Facebook.

Plusieurs renseignements pertinents seront à votre disposition.



RISQUES DE DANGER D'INCENDIE

Avant de faire un feu à ciel ouvert à la maison ou en vacances, consultez le niveau de danger d'incendie de la SOPFEU.

Consulter les risques de danger d'incendie par région

Le pictogramme « DANGER D'INCENDIE » nous avise du danger d'incendie à proximité des forêts et en forêt pour notre région.

Quatre niveaux sont possibles

- Bas : Meilleur temps pour autoriser un brûlage.
- Modéré : Le brûlage est possible sous surveillance étroite.
- Élevé : Le brûlage n'est pas recommandé. Il est facile d'en perdre le contrôle et un incendie se propage alors rapidement.
- Extrême : Le brûlage est à proscrire. Dans ces conditions, la propagation d'un incendie peut atteindre plusieurs mètres à la minute.

Les pompiers responsables de délivrer des permis de brûlage se basent sur le DANGER D'INCENDIE en vigueur pour autoriser ou refuser qu'un feu à ciel ouvert soit allumé et ce, même si le feu n'est pas en forêt.

Nous avons mis à nouveau une fiche à compléter en annexe de ce bulletin afin de pouvoir rejoindre un grand nombre de citoyens en cas de sinistre

Vous pouvez venir porter au bureau municipal ou nous la faire parvenir par courriel au adjvillagestpierre@videotron.ca ou par téléphone au 450-756-2592 ainsi qu'au bureau municipal situé au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord.



ÉPUISEMENT PAR LA CHALEUR



Éruption cutanée



Crampes musculaires



Étourdissement ou évanouissement



Nausée ou vomissement



Transpiration abondante



Mal de tête



Respiration et pouls rapides



Soif extrême



Urine foncée et diminution du débit urinaire



Si vous ressentez l'un de ces symptômes pendant une chaleur extrême, mettez-vous immédiatement dans un endroit frais et buvez de l'eau.

COUP DE CHALEUR

Température élevée du corps



Confusion et manque de coordination



Étourdissement/évanouissement



Aucune transpiration, mais peau rouge et très chaude



Le coup de chaleur est une urgence médicale! Composez immédiatement le 911 ou le numéro des services d'urgence locaux. En attendant les secours, rafraîchissez la personne sur-le-champ en faisant ce qui suit :

- en déplaçant la personne dans un lieu frais, si vous le pouvez;
- en appliquant de l'eau froide sur de vastes surfaces de la peau;
- en éventant la personne autant que possible.



FAIT 1 AÎNÉS

Il est possible que les aînés soient confrontés à des facteurs cumulatifs qui pourraient leur faire courir plus de risques pendant les périodes de chaleur accablante. Les maladies chroniques, les médicaments interférant avec les mécanismes de refroidissement du corps, l'isolement social et la pauvreté peuvent faire partie de ces facteurs.

FAIT 2 NOURRISSONS ET JEUNES ENFANTS

En raison des caractéristiques physiologiques propres aux corps des enfants ainsi que de leur grande dépendance envers les personnes qui en prennent soin, les enfants sont susceptibles de courir un risque pendant les périodes de chaleur accablante.



FAIT 3 MALADIE CHRONIQUE/ MÉDICAMENT SPÉCIAL

Les personnes souffrant de problèmes respiratoires, de problèmes d'audition et de maladies psychiatriques sont plus vulnérables aux effets de la chaleur sur la santé.



FAIT 4 LES PERSONNES TRAVAILLANT À L'EXTÉRIEUR OU PRATIQUANT DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Les personnes travaillant à l'extérieur (construction, réparation de route) et les personnes physiquement actives qui font de l'exercice par temps chaud pourraient être confrontées à une plus grande exposition environnementale à la chaleur et à une fatigue physique accrue.



Qui est LE PLUS À RISQUE?

CONSEILS DE SÉCURITÉ

CONSEIL 1 PRÉPAREZ-VOUS À LA CHALEUR

- Écoutez régulièrement les prévisions météorologiques et les alertes locales afin de savoir quand prendre des mesures supplémentaires.
- Si vous avez un climatiseur, assurez-vous de son bon fonctionnement.
- Si vous n'avez pas de climatiseur, trouvez un endroit climatisé où vous pouvez vous rafraîchir pendant les jours très chauds.

CONSEIL 2 SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES DE MALADIES LIÉES À LA CHALEUR

CONSEIL 3 PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À CE QUE VOUS RESSENTEZ ET À CE QUE RESSENTENT LES AUTRES

Visitez fréquemment vos voisins, amis et membres de famille plus âgés, en particulier ceux qui souffrent d'une maladie chronique. Assurez-vous qu'ils sont au frais et hydratés.

CONSEIL 4 BUVEZ : DE L'EAU

CONSEIL 5 DEMEUREZ AU FRAIS



Né laissez jamais les enfants ou les animaux de compagnie seuls dans un véhicule stationné.

Comment se rafraîchir?



Portez des vêtements amples, de couleurs pâles et faits de tissus qui respirent.



Prenez des douches ou des bains frais jusqu'à ce que vous soyez rafraîchi.



Planifiez des activités extérieures ardues les jours plus frais, ou choisissez un lieu plus frais, comme un endroit climatisé ou à l'ombre des arbres.



Passer du temps dans un endroit climatisé. Ce pourrait être un endroit à l'ombre des arbres, une piscine ou un lieu climatisé.





EBI Environnement Inc.
670, rue Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
1 800 486-0225 | ebiqc.com

Collectes des matières résiduelles

St-Pierre

MRC de Joliette

Légende

- D** Déchets (26 Coll.)
- E** Encombrants (4 Coll.)
- R** Recyclage (26 Coll.)
- O** Organique (39 Coll.)
- V** Résidus verts (4 Coll.)
- S** Sapin (1 Coll.)

Janvier 2026				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
		R	S	
12	13	14	15	16
		D		
19	20	21	22	23
O		R		
26	27	28	29	30
		D	E	

Avril 2026				
L	M	M	J	V
		1	2	3
		R		
6	7	8	9	10
O		D		
13	14	15	16	17
O		R		
20	21	22	23	24
O		D	E	
27	28	29	30	
O	V			

Juillet 2026				
L	M	M	J	V
		1	2	3
		D		
6	7	8	9	10
O		R		
13	14	15	16	17
O		D	E	
20	21	22	23	24
O		R		
27	28	29	30	31
O		D		

Octobre 2026				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
O	V	D		
12	13	14	15	16
O		R		
19	20	21	22	23
O	V	D		
26	27	28	29	30
O		R		

Février 2026				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
		R		
9	10	11	12	13
		D		
16	17	18	19	20
O		R		
23	24	25	26	27
		D		

Mai 2026				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
O		D		
11	12	13	14	15
O		R		
18	19	20	21	22
O		D		
25	26	27	28	29
O		R		

Août 2026				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
O		R		
10	11	12	13	14
O		D		
17	18	19	20	21
O		R		
24	25	26	27	28
O		D		
31				
O				

Novembre 2026				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
O	V	D		
9	10	11	12	13
O		R		
16	17	18	19	20
O		D		
23	24	25	26	27
O		R		
30				

Mars 2026				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
		R		
9	10	11	12	13
		D		
16	17	18	19	20
O		R		
23	24	25	26	27
		D		
30	31			
O				

Juin 2026				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
O		D		
8	9	10	11	12
O		R		
15	16	17	18	19
O		D		
22	23	24	25	26
O		R		
29	30			
O				

Septembre 2026				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
		R		
7	8	9	10	11
O		D		
14	15	16	17	18
O		R		
21	22	23	24	25
O		D	E	
28	29	30		
O		R		

Décembre 2026				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
		D		
7	8	9	10	11
O		R		
14	15	16	17	18
		D		
21	22	23	24	25
		R		
28	29	30	31	
		D		